



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# NOTE D'INFORMATION

Octobre 2024

DOSEPP

Division  
de l'organisation scolaire  
de l'enseignement privé  
et de la prospective  
Service Statistique Académique

Auteurs :

Aurélie Godard-Marceau  
Emmanuel Contesse  
Philippe Auboin  
dosepp4.ssa@ac-dijon.fr

**254 093 élèves sous statut  
scolaire à la rentrée 2024.  
Des effectifs en baisse ;  
une orientation vers le  
secteur professionnel qui  
se poursuit**

*A la rentrée 2024, l'académie de Dijon accueille 118 009 élèves dans ses écoles publiques et 11 738 élèves dans ses écoles privées sous contrat. Les effectifs baissent de 1,8% entre la rentrée 2023 et la rentrée 2024.*

*Les établissements publics et privés sous contrat du second degré comptent 124 346 élèves (dont 425 en EREA et 81 en préparations diverses), soit 0,7% de moins qu'en 2023. 84% sont scolarisés dans des établissements publics, ce qui est stable.*

*Les taux de passage de fin de 3ème continuent d'augmenter vers la voie professionnelle et de diminuer vers la voie générale et technologique.*

## • Une baisse démographique dans le 1<sup>er</sup> degré

A la rentrée 2024, dans les 1 585 écoles publiques et privées, l'académie de Dijon accueille 129 747 élèves dont 46 189 en préélémentaire, 81 803 en élémentaire et 1 755 en classes spécialisées. Les effectifs diminuent de 1,8 % par rapport à 2023, soit une baisse de 2 302 élèves. Cette baisse d'effectifs s'inscrit dans une continuité liée à la baisse de natalité observée depuis 2010 et qui s'accroît depuis 2014.

Les écoles publiques regroupent 91% des élèves du 1<sup>er</sup> degré (118 009 élèves). Les effectifs baissent de 1,9% (-2 302) par rapport à la rentrée 2023. Le préélémentaire, avec une perte de 849 élèves (soit -2 %) est touché dans les mêmes proportions que l'élémentaire (-1 559 élèves, soit -2,1 %). Depuis dix ans, les diminutions sont importantes sur les deux cycles (graphique 1).

Les écoles privées sous contrat regroupent 11 738 élèves, soit 15 élèves de moins qu'à la rentrée 2023. L'élémentaire perd des élèves (-133) quand le préélémentaire en gagne (115).

Les écoles privées hors contrat comptabilisent 548 élèves, soit 48 élèves de moins qu'à la rentrée 2023.

45,7% des élèves sont scolarisés dans des écoles rurales (y compris en bourg). 8,8% des élèves sont scolarisés dans une école d'éducation prioritaire.

**Tableau 1 : effectifs d'élèves selon les niveaux, rentrée 2024**

Public + privé sous contrat	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Académie de Dijon
préélémentaire	15 804	4 922	15 752	9 711	46 189
élémentaire	27 432	8 920	27 913	17 538	81 803
classes spécialisées	592	235	611	317	1 755
<b>1er degré</b>	<b>43 828</b>	<b>14 077</b>	<b>44 276</b>	<b>27 566</b>	<b>129 747</b>
1er cycle - segpa	23 542	8 425	24 907	15 444	72 318
second cycle professionnel	4 309	1 982	4 471	2 339	13 101
second cycle GT	11 845	3 309	10 909	6 550	32 613
EREA et préparations diverses	219	2	174	145	540
<b>2d degré</b>	<b>39 915</b>	<b>13 718</b>	<b>40 461</b>	<b>24 478</b>	<b>118 572</b>
Post baccalauréat	3 431	588	1 201	554	5 774
<b>Total</b>	<b>87 174</b>	<b>28 383</b>	<b>85 938</b>	<b>52 598</b>	<b>254 093</b>

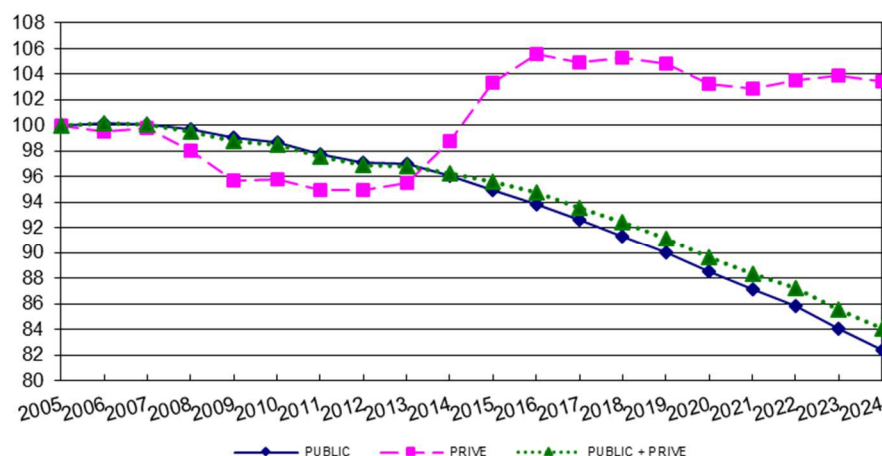
Source : Outil Numérique pour la Direction d'Ecole (ONDE), Système d'Information Statistique Consolidé Académique (SYSCA), SSA

La scolarisation des élèves âgés de 2 ans diminue depuis 2022 y compris en éducation prioritaire, avec un taux de 22% des élèves en REP à la rentrée 2024 et 35% en REP+.

Les taux de maintien augmentent sur tous les niveaux sauf en CM2.

La Saône-et-Loire est le département qui recense le plus d'élèves dans le 1<sup>er</sup> degré et la Nièvre celui qui en compte le moins. En proportion, l'Yonne est le département qui perd le plus d'effectifs entre la rentrée 2023 et la rentrée 2024 (-2,5%) tandis que la Côte-d'Or est le département qui perd le moins d'élèves (-1,3%) ce qui s'explique par la démographie des départements.

**Graphique 1 : évolution en base 100 des effectifs dans le premier degré public et privé depuis 2004**



Source : base élèves académique 1er degré - Service Statistique Académique - Rectorat de Dijon -2004-2023

## • Démographie et orientation entraînent une baisse des effectifs du second degré

A la rentrée scolaire 2024, les établissements publics et privés sous contrat du 2<sup>nd</sup> degré de l'académie de Dijon comptent 124 346 élèves. Les effectifs sont en diminution (-0,7%) par rapport à la rentrée 2023. 104 464 élèves sont scolarisés dans les établissements publics du 2<sup>nd</sup> degré, ce qui représente 84% des effectifs.

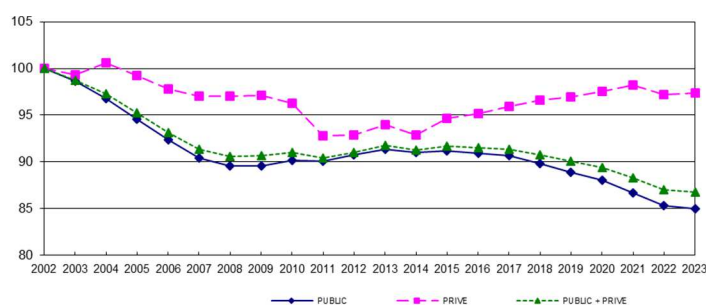
61 923 élèves sont scolarisés dans une formation du 1<sup>er</sup> cycle dans des établissements publics et 10 395 dans les établissements privés. On observe une baisse de 513 élèves (-0,8%) dans le public et de 18 élèves dans le privé (-0,2%). Les évolutions d'effectifs par niveau sont essentiellement dues à des effets démographiques, les effets d'orientation étant visibles après la 3<sup>ème</sup>.

Les taux de passage de fin de 3<sup>ème</sup> continuent d'augmenter vers la voie professionnelle et de diminuer vers la voie générale et technologique. Cependant, la seconde générale et technologique est toujours l'orientation majoritaire avec 52% des élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges publics qui se sont orientés vers une seconde générale et technologique en lycée public à la rentrée 2024.

27 662 élèves sont inscrits en second cycle général ou technologique dans des établissements publics de l'académie ce qui représente 27,8% des effectifs du second degré. La baisse du nombre d'élèves en second cycle général et technologique dans les établissements publics (- 1,8%) s'explique pour partie par l'évolution démographique et, pour l'autre part, par des choix d'orientation. En voie générale et technologique, les établissements publics regroupent 84,8% des élèves.

22% des élèves de seconde générale et technologique des établissements publics et 20% des élèves des établissements privés sous contrat s'orientent vers une première technologique. 56% des élèves de 1<sup>er</sup> technologiques s'inscrivent en 1<sup>ère</sup> Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG), 17,5% en Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S), 16,9% en Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D).

**Graphique 1 : évolution des effectifs dans le 2<sup>nd</sup> degré public – Base 100 en 2002**



Sources : base élèves académique, SSA.

Champ : second degré et classes post baccalauréat, hors EREA et FCIL.

9 940 élèves sont scolarisés, sous statut scolaire, dans un second cycle professionnel dans les établissements publics de l'académie, soit 1,6% de plus qu'en 2023. Ils comptabilisent 10% des élèves du second degré. Les établissements publics représentent 75,9% des effectifs du second cycle professionnel, en augmentation d'un point par rapport à 2023.

Les 1<sup>ères</sup> années de CAP accueillant le plus d'élèves sont : « accompagnement éducation petite enfance » (8,6% des élèves), « équipier polyvalent du commerce » (8,1% des élèves), « cuisine » (6,25% des élèves), « maintenance véhicule option véhicule personnel » (5,65% des élèves) et « agent accompagnant au grand âge » (5% des élèves).

Les secondes professionnelles qui accueillent le plus d'élèves sont : la seconde commune du « métier relation client » (20% des élèves), la seconde commune des « métiers de la transition numérique et énergétique » (12,9% des élèves), la seconde « accompagnement soins et services à la personne » (10,7% des élèves), la seconde commune des « métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique » (9,6% des élèves) et les métiers de l'hôtellerie et la restauration (6,2% des élèves).

- **Des baisses en BTS, une remontée des CPGE**

On observe, une baisse des effectifs du supérieur depuis 2020 dans le public, 2019 dans le privé. On peut rapprocher cette baisse du développement de l'apprentissage qui a vu fortement augmenter le nombre d'apprentis en formation de niveau 5 et 6 (post baccalauréat).

La baisse des effectifs en STS est essentiellement due à une baisse des 2<sup>èmes</sup> années (-102 élèves dans les établissements publics et -44 élèves dans les établissements privés) en raison d'une faible cohorte entrée en BTS en 2023. On observe une relative stabilité en 1<sup>ère</sup> année de BTS (-8 élèves dans le privé et +8 élèves dans le public).

Les taux de passages de la terminale professionnelle vers les BTS et de la terminale technologique vers les BTS ont augmenté en 2024 (respectivement +1,34 points et +0,33 point) tandis qu'ils diminuent de la terminale générale vers les BTS (-0,53 point).

Après une légère augmentation des effectifs en CPGE à la rentrée 2023, on observe une augmentation plus importante en 2024 avec 58 élèves en plus dans les établissements publics et 4 dans les établissements privés.

Les taux de passage de la terminale générale vers les 1<sup>ères</sup> années de CPGE ont augmenté de 1,03 points ce qui avait déjà été observé à la rentrée 2023 (+0,53 point) après une baisse continue depuis 2020.

- **Des impacts démographiques et d'orientation différents selon les départements**

Les 4 départements de l'académie voient leurs effectifs baisser. Les deux départements ruraux ont des baisses d'effectifs supérieures à 1%.

La Côte-d'Or perd 174 élèves dans le public et 37 dans le privé sous contrat. Le département perd des effectifs dans le 1<sup>er</sup> cycle en raison de cohortes démographiques plus faibles. Il perd aussi des élèves dans le second cycle général et technologique du fait d'une baisse des taux de

passage post 3<sup>ème</sup> vers la filière générale et technologique (-1,73 points), même si cela reste l'orientation majoritaire (53,84%).

La Nièvre perd 139 élèves dans le public (-1,1%) et 2 élèves dans le privé (-0,1%), ce qui est plus faible qu'à la rentrée 2023. Le département gagne des élèves dans le 1<sup>er</sup> cycle, reste stable dans le cycle professionnel et perd des élèves de manière limitée (-10 élèves) dans le cycle général et technologique. Les taux de passage en public post 3<sup>ème</sup> augmentent en CAP (+1 point) et en 2<sup>nde</sup> générale et technologique (+4,04 points). Cette augmentation ramène le taux de passage de la 3<sup>ème</sup> vers la 2<sup>nde</sup> GT juste en dessous du niveau de la rentrée 2020.

En Saône-et-Loire, les effectifs baissent de 272 élèves dans le public et de 66 élèves dans le privé. La baisse d'effectif la plus importante s'observe en 1<sup>er</sup> cycle (-183 élèves dans le public et -53 élèves dans le privé) ce qui s'explique par la démographie. On observe une baisse importante d'effectifs dans le 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique (-155 élèves dans le public et -22 dans le privé sous contrat) ce qui peut s'expliquer par une baisse du taux de passage entre la 3<sup>ème</sup> et la 2<sup>nde</sup> générale et technologique continue depuis 2018. Parallèlement, le cycle professionnel gagne des élèves (+ 87 dans le public et +29 dans le privé).

Dans l'Yonne, les établissements publics perdent 271 élèves (-1,2%) tandis que le privé gagne 77 élèves (+2,4%). Dans le public, les baisses d'effectifs sont importantes dans le 1<sup>er</sup> cycle public (176 élèves) tandis que les collèges privés sous contrat gagnent 48 élèves. Dans le 2<sup>nd</sup> cycle général et technologique les établissements publics perdent 121 élèves tandis que les établissements privés sous contrat restent stables. On observe une augmentation d'effectifs en 2<sup>nd</sup> cycle professionnel (33 élèves dans le public et 24 élèves dans le privé). Ces évolutions d'effectifs dans les 2<sup>nd</sup> cycles s'expliquent par une baisse continue des taux de passage de la 3<sup>ème</sup> vers la 2<sup>nde</sup> GT depuis 2021 et une hausse continue dans le même temps des taux de passage vers le CAP ou la 2<sup>nde</sup> professionnelle.